

CONSEIL DE QUARTIER GOUTTE D'OR - CHÂTEAU ROUGE

Rencontre publique | Jeudi 21 février 2019



Compte-rendu des échanges



Service Démocratie locale
Mairie du 18e
Contact : cq18@paris.fr
01.53.41.17.56

La rencontre publique du Conseil de quartier Goutte d'Or-Château Rouge s'est tenue jeudi 21 février à la Salle Saint Bruno (9 rue saint Bruno). Une soixantaine de participants étaient présents dont environ les deux tiers n'avaient jamais participé à un Conseil de quartier.

La rencontre était animée par le Service Démocratie locale de la mairie du 18e. Mme Sandrine Mees, adjointe au maire et élue référente de ce Conseil de quartier était également présente.

La réunion s'est déroulée en trois phases. Dans un premier temps, le Service Démocratie locale a accueilli les participants en plénière et les a brièvement introduits aux principes et objectifs des rencontres du Conseil de quartier. Un bilan des actions du Conseil de quartier depuis la dernière rencontre en octobre 2018 a également été fait : soutien à la fête de Noël, actions de mobilisation dans le quartier, rencontre autour de la propreté, développement d'une plateforme permettant de centraliser l'information sur les projets en cours dans les quartiers du 18e.

Un financement de 1800 euros sur le budget d'investissement du Conseil de quartier a été voté pendant la rencontre pour l'achat de 3 barnums qui seront mis à disposition des structures et collectifs du quartier. La dépense sera engagée sous condition de trouver un lieu de stockage et des personnes garantes de ce matériel au nom du CQ.



Dans un second temps, les participants ont été invités à se répartir sur quatre tables thématiques, définies par un ordre du jour participatif diffusé à tous les habitants inscrits au Conseil de quartier quelques semaines auparavant.

Les quatre thèmes ainsi retenus étaient :

- Sécurité et tranquillité publique,
- Cadre de vie et propreté,
- Aménagements et circulation,
- Animations et vie de quartier.

Durant une heure, les participants ont échangé par groupes (cinq à quinze personnes) sur ces sujets. Par ailleurs, plusieurs « intervenants-ressources » étaient présents afin d'accompagner les habitants dans leurs échanges par tables.

Enfin, le dernier temps de la rencontre consistait en une restitution des discussions de groupes et un temps de libre parole sur des sujets non abordés par tables.

Voici le compte-rendu synthétique des échanges par groupes et en plénière. Merci à tous les habitants et acteurs associatifs présents.



Les participants sont invités à se répartir sur les quatre espaces thématiques issus de l'ordre du jour participatif : sécurité et tranquillité publique, cadre de vie et propreté, aménagements et circulation, animations et vie de quartier. Puis un temps de restitution en plénière permet de partager les échanges de chacun des groupes.

ANIMATIONS & VIE DE QUARTIER

Plusieurs associations et habitants étaient présents à cette table thématique, ils ont présenté et fait émerger de nombreuses idées de projets.

Projet "Trêve"- Repas de fin de tournage

Objectifs

Nous sommes en train de tourner un documentaire pendant la trêve hivernale à l'Abri Saint-Bernard où huit demandeurs d'asile sont hébergés, sur leur parcours de vie et leurs aspirations futures. En parallèle, nous menons des ateliers théâtre avec eux. Nous souhaitons organiser un buffet de fin de tournage dans le quartier, avec les habitants afin vous présenter nos amis hébergés dans une ambiance conviviale.

Personnes/structures à contacter

Association solidarité Saint-Bernard, Salle Saint-Bruno, Conseil de quartier du 18e, Fonds de Participation des Habitants, Dotation culturelle Mairie du 18e, le DOC (lieu artistique du 19e, qui nous accueille en résidence), associations du quartier.

Calendrier

Tournage pendant la trêve hivernale de décembre à fin mars. Buffet de fin de tournage le 28 Mars au soir et projection du documentaire dans le quartier au retour des beaux jours. Pourquoi pas pendant la fête de la Goutte d'Or ?

Budget éventuel

Entre 400 et 500 € selon le nombre de participants au repas

D'autres projets ont également été évoqués:

La Rue aux Enfants organisée par l'association Home Sweet Mômes aura lieu le dimanche 7 avril prochain dans les rues de Suez et Panama.

La Fête de la Goutte d'Or se tiendra du 21 au 23 juin prochain, tous les habitants, commerçants du quartier peuvent prendre part à l'organisation de cet événement. Des temps d'informations réguliers sont organisés par la salle Saint Bruno. Toutes les infos sur: <https://gouttedorenfete.wordpress.com/>

Le Rendez-vous de la Charbonnière proposé par la Compagnie Gaby Sourire (rue de la Charbonnière) sur le thème de la musique à tous les étages aura lieu le 7 juillet.

Balades découvertes dans le quartier

Objectifs

Mettre en valeur la richesse culturelle et les savoir-faire culinaires du quartier au travers de balades découvertes ouvertes aux habitants de la Goutte d'Or et des alentours.

Calendrier pressenti

20 avril: visite sur le thème de la gastronomie dans les échoppes et petits commerces exotiques du quartier avec Hélène Tavera (Collectif 4C) (jauge 12-15 participants)

4 mai: une balade autour des lieux culturels et artistiques de la Goutte d'Or qui pourrait être guidée par Jacky Libaud (Balade aux jardins) et se terminerait autour d'un temps convivial dans un lieu emblématique (jauge 30-40 participants)

Lieux de visite potentiels

ICI, Bibliothèque de la Goutte d'Or, LMP, Echo-musée (galerie associative), Olympic café, Cie Gaby sourire, mini-ferme du Square Bashung, Salle Saint-Bruno etc.



Grand repas de quartier rue Laghouat (Accueil Goutte d'Or)

Objectifs : l'idée est d'animer le quartier, de permettre aux habitants de se rencontrer en partageant un grand repas tous ensemble pour le retour de l'été. Il y aurait également des animations: ateliers, tournois, défilé de mode, batucada, concerts, etc.

Interlocuteurs Mairie et préfecture pour les autorisations, autres structures du quartier.

Calendrier événement samedi 8 juin. Première réunion d'organisation courant mars.

Budget à définir. Le CQ pourrait être sollicité sur le financement de la programmation musicale.

Les participants sont invités à se répartir sur les quatre espaces thématiques issus de l'ordre du jour participatif : sécurité et tranquillité publique, cadre de vie et propreté, aménagements et circulation, animations et vie de quartier. Puis un temps de restitution en plénière permet de partager les échanges de chacun des groupes.



SÉCURITÉ - TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



Intervenants-ressources : un agent de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP), deux policiers du Commissariat du 18e ainsi que le chargé de mission prévention, tranquillité publique et lutte contre les toxicomanies au cabinet du Maire du 18e étaient présents pour échanger avec les habitants.

Les participants à cette table thématique débutent par un certain nombre de **constats généraux** :

La thématique de la tranquillité publique a la particularité, pour les habitants, de mettre en lumière une addition de problématiques différentes. Sont évoqués notamment: les problématiques de deal, de la prostitution, des bagarres, des rodéos de scooters, sentiment d'une recrudescence des cambriolages.

Des lieux particulièrement concernés par ces problématiques sont identifiés par les participants:

- La rue Labat : vente de stupéfiants, violences et prostitution en particulier du 13 au 21 de cette rue, récurrence des dépôts sauvages
- L'angle des rues Myrha et du boulevard Barbès : deal (crack?) et prostitution
- L'angle de la rue Myrha et de la rue des Poissonniers : deal et prostitution
- Le 1 rue Léon et à l'intérieur du square Léon : deal, rodéos, nuisances sonores, violences > bagarres au couteau, récurrence du stationnement gênant. Les lampadaires et les caméras de surveillance à l'entrée du square Léon ont été incendiés.

Il y a une zone d'ombre qui contribue au sentiment d'insécurité, même si celui-ci est difficilement objectivable. "Cela crée une ambiance globale dérangeante même si individuellement on ne sent pas forcément en insécurité".

- Les rues Ernestine et Emile Duployé : vente de stupéfiants, identification d'un véhicule qui servait de cachette aux dealers, récurrence des incivilités (jets de canettes et autres détritux), dépôts d'encombrants non déclarés.

Les participants mettent également en avant le sentiment que les interventions de la police se font par intermittence, avec des périodes où les contrôles sont récurrents et d'autres où les forces de l'ordre sont beaucoup moins visibles.

Au cours de ces échanges, plusieurs éclairages et éléments ont été demandés aux intervenants-ressources sur :

La prostitution: quels dispositifs légaux pour sanctionner cette pratique et quels dispositifs de prévention et d'accompagnement existent pour les personnes concernées ?

Quels sont les moyens d'action sur:

- le trafic de drogue (notamment le crack) ?
- les nuisances sonores
- les moyens d'intervention dans les squares (au square Léon notamment)
- les nuisances causées par les commerces



Plus globalement, quelles sont les prérogatives de la police et celles de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) ?

Quelle est l'évolution de la situation des mineurs marocains présents sur le quartier ?

SÉCURITÉ - TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

De façon générale les intervenants présents expliquent que tout signalement doit être "actif" : envoyer un mail textuel n'est pas toujours suffisant. Il est important d'apporter le plus de précisions possibles : lieu/date et heure/détails précis du signalement. Ils insistent également sur l'importance de porter plainte, via les bailleurs ou les syndicats concernés si cela concerne une dégradation des parties communes ou un problème propre à un immeuble. Les copropriétés peuvent également agir en sécurisant mieux les accès de leur immeuble et en engageant des procédures contre un commerce malveillant qui réside dans l'immeuble (cf. le guide pratique des copropriétés).

Les coordonnées de la cellule d'écoute et de traitement des doléances du commissariat du 18e :

ecoute18@interieur.gouv.fr - 01 53 41 50 80



Sur la prostitution, les intervenants du commissariat expliquent être parfaitement conscients du problème. Depuis trois ans, le racolage n'est plus sanctionné, ce sont désormais les clients qui sont pénalisés. Il est possible d'agir directement auprès des marcheuses si celles-ci sont mineures mais malgré de nombreux contrôles sur le secteur, aucune femme ne s'est avérée l'être. Les moyens d'action de la Brigade de Répression de la Prostitution, service de la Police Judiciaire en charge de ces questions, sont désormais plus orientés vers la répression du proxénétisme hôtelier et du démantèlement des réseaux de proxénétisme. Les enquêtes sont longues et les actions moins visibles mais permettent de traiter le problème plus en profondeur.

Sur le volet de la prévention et de l'accompagnement, il existe des dispositifs dédiés pour les femmes qui veulent (et osent) sortir des réseaux de prostitution, un travail est mené avec plusieurs associations dont les Amis du bus des Femmes, qui font des permanences hebdomadaires dans le quartier.

Concernant le trafic de stupéfiants, cela relève de la compétence de la police, les agents de la DPSP ne sont pas en mesure d'effectuer des contrôles inopinés. Au-delà du travail "sous-marin" de démantèlement des réseaux, les policiers expliquent que la règle pour interpellier les dealers est le flagrant délit. Sur le quartier il s'agit surtout de résine de cannabis mais aussi des substances comme le subutex ou le tramadol, pas forcément de crack. Au-delà de l'aspect répressif, un travail d'accompagnement médico-social est effectué auprès des usagers de drogue, directement sur le terrain via des maraudes spécialisées (ex de l'équipe mobile d'Espoir Goutte d'Or) mais également dans des lieux d'accueil dédiés comme le CAARUD (Centre d'accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques) situé 13 rue Saint-Luc et géré par l'association Aurore.

Sur le travail de prévention mené en particulier auprès des jeunes, les intervenants évoquent le rôle important des correspondants de nuit, présents sur le quartier jusqu'à minuit, des éducateurs des clubs de prévention (l'APSAJ sur le quartier Goutte d'Or-Château Rouge) et leur travail d'accompagnement et médiation au quotidien auprès des familles et des jeunes du quartier rencontrant des difficultés. Les policiers expliquent également qu'ils interviennent régulièrement dans les collèges et les écoles pour sensibiliser les élèves aux risques induits par la consommation de stupéfiants.

Sur les nuisances inhérentes aux commerces,

les intervenants prennent l'exemple de la rue Labat où tous les commerces ont été contrôlés administrativement, aboutissant à un grand nombre de verbalisations mais n'ayant pas forcément d'effet dissuasif sur les fautifs. De façon plus générale, des opérations conjointes Police/DPSP sont organisées très régulièrement sur le quartier pour lutter notamment contre la vente à la sauvette.

Sur les nuisances sonores sur la voie publique et les incivilités, les agents de la DPSP sont désormais compétents pour verbaliser les contrevenants.

Dans le Square Léon, des rondes régulières sont assurées par des agents de la DPSP qui ont un pouvoir de verbalisation que n'avaient pas les gardiens auparavant. Les intervenants insistent sur l'importance d'occuper cet espace "positivement" via l'organisation d'activités et d'événements réguliers.

Les policiers expliquent que la physionomie du square rend les interventions très compliquées. Cependant, des personnes sont interpellées quasi quotidiennement dans ou à proximité immédiate du square.

Les participants sont invités à se répartir sur les quatre espaces thématiques issus de l'ordre du jour participatif : Sécurité et tranquillité publique, cadre de vie et propreté, aménagements et circulations, animations et vie de quartier. Puis un temps de restitution en plénière permet de partager les échanges de chacun des groupes.



CADRE DE VIE & PROPRETÉ



Les participants de ce groupe ont pu échanger avec M. Sitrini et Mme Jeannot, de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) du 18e, ainsi qu'avec Gilles Ménède, adjoint au maire en charge de la propreté, de la voirie et des déplacements.

Problématiques liées aux bacs à poubelles et au ramassage des ordures :

- De manière générale, les habitants se plaignent d'amoncellements d'ordures sur la voie publique dans le secteur Goutte d'Or - Château Rouge. Cela serait dû, en partie, à des bacs à ordures inadaptés aux types de déchets produits dans le secteur (surtout Château Rouge).
- Les bacs à poubelles des habitants sont utilisés par les commerçants, qui ne font pas forcément le tri.
- Les Trilib présents dans certaines rues donnent lieu à un amoncellement d'ordures (surtout des cartons) à côté des bacs.

Réponses des intervenants :

- Avec la mise en place du "Tous Mobilisés Château Rouge", une sensibilisation des commerçants au tri et à une baisse de la production de leurs déchets est en cours. Des bacs plus adaptés ont été mis en place pour les commerçants du secteur (pour les cartons notamment) et une collecte s'effectue désormais en porte à porte chez les commerçants de la rue Dejean.
- Le Trilib rue Poulet devrait être enlevé dans les jours suivants. La Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) a tout de même souligné la qualité du tri effectué dans les Trilib.

Problématiques liées aux commerces:

- Les habitants font remonter un manque d'implication de certains commerçants sur les questions de propreté et de cadre de vie.
- Les commerçants ne respectent pas toujours la limite de déchets autorisés et jettent leurs déchets soit dans l'espace public soit dans les bennes des habitants.
- Les nombreuses boucheries ne respectent pas forcément les conditions d'hygiène (présence de sang sur la voirie).

Réponses des intervenants :

- Les services de la DPSP sont en charge de d'informer les commerçants sur le respect de la propreté. Des marches transverses inter-services sont effectuées régulièrement.
- Le dispositif Tous Mobilisés vise à impliquer les commerçants et les usagers sur ces questions.
- Certains commerçants cherchent à sensibiliser leur clientèle sur les problèmes de jets sur la voie publique, avec des panneaux en vitrine par exemple (surtout rue Marcadet).
- Les services de l'hygiène sont mobilisés pour la surveillance et le suivi des boucheries en particulier.

Problématique des incivilités et de l'occupation de l'espace public:

- Les incivilités sont également à l'origine de nombreuses problématiques de propreté dans le quartier.
- Les concerts, au niveau de la place du métro Château Rouge, les samedis après-midis sont vus par quelques habitants comme de la nuisance sonore.
- Les nouveaux aménagements (type urinoirs) semblent bien fonctionner dans le quartier.
- La forte présence de jeunes dans les espaces publics est parfois mal perçue par les habitants. Cette présence va être accentuée avec l'arrivée des beaux jours.

Réponses des intervenants :

- Les aménagements du mobilier urbain sont pensés pour essayer d'éviter au maximum les mésusages.
- Un accord avec Decaux a été trouvé pour la mise en place de « sanisettes innovantes »

Les participants sont invités à se répartir sur les quatre espaces thématiques issus de l'ordre du jour participatif : sécurité et tranquillité publique, cadre de vie et propreté, aménagements et circulation, animations et vie de quartier. Puis un temps de restitution en plénière permet de partager les échanges de chacun des groupes.



CADRE DE VIE & PROPRETÉ



Problématiques liées aux jets d'ordures sur la voie publique :

Au-delà des bacs inadaptés et des encombrants, les habitants et usagers du quartier notent l'importance des jets d'ordures sur la voie publique :

- La vente à la sauvette est une des raisons principales de ces jets d'ordures. Selon des habitants, il y aurait une recrudescence de la vente à la sauvette le week-end depuis la mobilisation des gilets jaunes (baisse des effectifs de la police).
- La consommation de nourriture et de boissons sur la voie publique entraîne de nombreux jets d'ordures (gobelets en plastique, etc.)
- La question de la sensibilisation des usagers, et notamment des enfants, à ces problématiques a été posée.

Réponses des intervenants :

- Concernant la vente à la sauvette : des bennes sont mises à disposition pour la destruction des saisies et des cartons. La DPSP intervient régulièrement dans le secteur pour réguler ces problèmes de vente à la sauvette.
- Concernant les gobelets en plastique/sacs en plastique : la législation est nationale pour ces questions et elle reste, pour le moment, incitative.
- Concernant les questions de sensibilisation des enfants : des ateliers sont organisés par la DPE dans les écoles du secteur pour sensibiliser les enfants à ces questions. Un partenariat entre la DPE et la DASCO (Direction des Affaires Scolaires) a permis de mettre en place une mallette pour les enfants.
- Certaines actions sont également menées par des associations (le Rallye Citoyen, des actions mises en place par des structures faisant de la réinsertion comme l'APSAJ, etc.) ou par la ville (opérations participatives le samedi matin).

Problématique liée aux encombrants sur la voie publique :

Les habitants soulignent l'importance du dépôt d'encombrants sur la voie publique et dans les espaces communs (halls d'immeubles). Le dépôt des matelas, souvent infestés de punaises de lit, devient une réelle problématique dans le quartier également.

Réponses des intervenants :

- À l'échelle du Quartier, les services de la Ville notent 40% de prise de rendez-vous pour les encombrants et 60% de dépôt sauvage.
- Des animations avec les usagers dans les espaces publics sont effectués pour de la sensibilisation au dépôt sauvage d'encombrants.



Les participants sont invités à se répartir sur les quatre espaces thématiques issus de l'ordre du jour participatif : sécurité et tranquillité publique, cadre de vie et propreté, aménagements et circulation, animations et vie de quartier. Puis un temps de restitution en plénière permet de partager les échanges de chacun des groupes.



AMÉNAGEMENTS & CIRCULATION



Les participants à ce groupe ont pu échanger avec Jérôme Pacaud (Sous Direction de la Régulation des Déplacements/DPSP), Thomas Jouanneau (Section Territoriale de Voirie Nord-Est/DVD) et Jean-Raphaël Bourge (Association Action Barbès).

A cette table thématique, les participants ont commencé par lister un certain nombre de constats généraux et faire une liste de problèmes anciens ou nouveaux sur le quartier en termes d'aménagements de voirie:

CONSTATS :

- Occupation trop importante des trottoirs lors des travaux (exemple de la rue Stephenson). Les emprises de chantier rendent le passage très difficile, cela donne le sentiment que les piétons ne sont pas pris en compte.
- Les aménagements provisoires ne sont pas bien entretenus (passage piéton provisoire, bannières, etc.), y compris les chantiers des bailleurs sociaux.
- Réurrence du stationnement illégal de voitures sur les passages piétons.
- Horaires des livraisons rues Poulet et Dejean non respectés, la taille des camions de livraison excède les dimensions tolérées.
- Les nouvelles places de stationnement de livraison ne sont pas assez utilisées.
- Réurrence de problèmes dus aux voitures /camions ventouses, notamment rue Cavé: comment les verbaliser et les retirer ? Y compris les camions sans plaques.
- Le croisement des rues Léon et Laghouat est dangereux, ainsi que les passages piétons des rues Stephenson et Doudeauville, pourtant très empruntées par les enfants.
- Impression qu'il n'y a pas assez d'agents de la DPSP, notamment le samedi, vécue comme la "pire journée de la semaine".

IDÉES ET PROPOSITIONS DES HABITANTS :

- Supprimer les entrées de voitures et piétonniser les rues Léon, Myrha, Panama, Laghouat.
- Réduire le mobilier sur les trottoirs (notamment les panneaux) pour faciliter la circulation piétonne.
- Faire des aménagements solides (ex barrières Paris Respire) afin de montrer l'engagement fort et réel de la Ville.
- Créer un emplacement de parking à vélo en haut ou en bas de la rue Poulet.
- Installer plus de lampadaires dans le quartier. Le manque d'éclairage encourage la vente à la sauvette et prostitution.
- Installer une chicane dans le secteur Dejean contre les poids lourds.



INFORMATIONS DES INTERVENANTS RESSOURCES :

- L'idée de créer des zones de rencontres pour faciliter le passage des vélos et des piétons a bien été intégrée dans les aménagements à venir.
- Les agents de la DPSP dressent 100 à 150 PV par jour dans le quartier Goutte d'Or-Château Rouge, ce qui en fait le quartier le plus verbalisé des 9e, 17e et 18e arrondissements.
- L'application "Dans Ma Rue" permet une prise en compte rapide des signalements sur les stationnements gênants, transmis en temps réel aux services compétents.

CONSEIL DE QUARTIER GOUTTE D'OR-CHÂTEAU ROUGE

Un Conseil de Quartier, c'est quoi ?

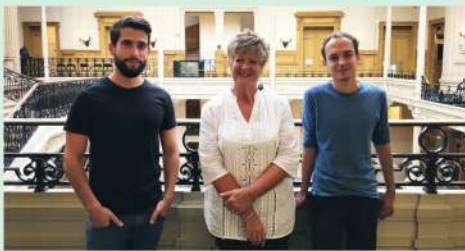
18^e
MAIRIE

LE SERVICE DÉMOCRATIE LOCALE

Le service Démocratie Locale de la Mairie du 18^e assure le **relai entre les habitant.e.s de l'arrondissement, les services de la Mairie et les élu.e.s.**

Il contribue à la **mobilisation de tou.te.s les habitant.e.s au sein des Conseils de quartier, accompagne celles et ceux qui ont des idées de projets** pour leur permettre de les réaliser. Il est enfin un point d'appui méthodologique en termes d'**animation de dispositifs participatifs** : réunions, ateliers, marches exploratoires, etc.

Le service Démocratie Locale s'occupe aussi de l'organisation du Conseil d'Arrondissement et du CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement).



Le service Démocratie Locale est composé de Nicolas, Pascale et Paul.

VOTRE CONSEIL DE QUARTIER EST UNE INSTANCE...

- d'information mutuelle
- de participation et de dialogue démocratique
- de consultation
- de construction collective de projets pour le quartier

Votre Conseil de quartier, c'est vous ! J'HABITE ET/OU TRAVAILLE DANS LE 18^E

J'aime mon quartier et ses habitants, je veux qu'on leur donne la parole.

Je rejoins l'équipe de mobilisation de mon Conseil de quartier.

Je veux m'informer et participer aux échanges sur mon quartier.

J'assiste aux Conseils de quartier publics, vote le financement de projets et suis l'actualité de mon quartier.

J'ai une idée de projet ou un sujet à discuter en lien avec mon quartier.

Je rejoins ou lance un groupe thématique avec d'autres habitant.e.s.

LES MOBILISATEURS

Les équipes de mobilisation, ouvertes à tou.te.s sur inscription, font connaître l'existence et le rôle des Conseils de quartier, recolent les coordonnées des habitant.e.s intéressé.e.s et leur parole pour constituer l'ordre du jour du prochain Conseil de quartier public.

LES CONSEILS DE QUARTIER PUBLICS

Leurs dates sont fixées en début d'année. L'ordre du jour est participatif : construit en amont de manière collective (sondages, formulaires, collectes de parole) ou le jour J avec les personnes présentes.

LES GROUPES PROJETS OU THÉMATIQUES

Tou.te.s les habitant.e.s ayant un projet ou une thématique les intéressant peuvent y travailler collectivement. Cela peut aboutir au financement d'un projet par le Conseil de Quartier ou à des réunions publiques thématiques.

LA GESTION DU BUDGET

Le financement d'un projet impliquant une dépense de fonctionnement ou d'investissement est soumis au vote des habitant.e.s (en ligne, dans des lieux ressources du quartier, via les mobilisateurs) Un Conseil de Quartier dispose chaque année de 3306 euros de budget de fonctionnement et 8264 euros de budget d'investissement.



Vous souhaitez rejoindre votre Conseil de quartier ? Inscrivez-vous auprès du service Démocratie locale :

cq18@paris.fr - 01 53 41 17 56



Toutes les actualités des Conseils de quartier sur www.mairie18.paris.fr et sur Facebook : [Conseils de Quartier 18](#)

LE BUDGET PARTICIPATIF. PENSEZ-Y !

Au sein d'un Conseil de quartier, on peut discuter entre habitant.e.s et associations de projets à déposer au Budget Participatif !

Plus d'infos : www.budgetparticipatif.paris.fr



LES CONSEILS DE QUARTIER DU 18^E

Principaux changements issus de la concertation engagée par la Mairie du 18^e entre janvier et juillet 2018.
Ce qui change, ce qui évolue.

1. LES MOBILISATEURS

Les équipes d'animation deviennent des équipes de mobilisation, **ouvertes à tous** sur inscription. Ces équipes de mobilisation devront faire connaître et le rôle du quartier, tout en

2. LES GROUPES PROJETS OU THÉMATIQUES

Tous les habitants ayant une idée de projet ou une thématique qui les intéresse pourront y travailler collectivement. Cela peut aboutir à une demande de financement ou à l'organisation de réunions publiques thématiques.

4. LA GESTION DU BUDGET

A chaque nouveau projet impliquant une dépense de fonctionnement ou d'investissement

LES CONSEILS DE QUARTIER DU 18^E

